



Titre professionnel (niv.V) Conducteur-trice du transport routier sur porteur

permis C, FIMO
et TMD inclus !

Eligible CPF



Objectifs de la formation

Le ou la titulaire de ce titre professionnel effectue tous types de transport de marchandises à l'aide de véhicules porteurs. Il ou elle représente l'entreprise auprès des clients et maîtrise la réglementation du transport. Il ou elle assure de plus le bon fonctionnement mécanique du véhicule.

Le (la) conducteur-trice du transport routier de marchandises sur porteur est sérieux-se et organisé-e. Il ou elle gère sa marchandise et son emploi du temps. Il ou elle respecte enfin les délais ainsi que la réglementation.

Titre professionnel (niv.V) Conducteur-trice du transport routier de marchandises sur porteur

Contenu de la formation

Programme synthétique

- Conduite de véhicules porteurs
- Manœuvres
- Activités professionnelles
- Quai de chargement
- Vérifications
- Réglementation
- Code de la route V.L.
- Sécurité
- Transport de matières dangereuses
- Mécanique poids lourds

Agence de Saint-Malo-Dinan

Lycée Bel Air - TINTÉNIAC
02 99 68 15 50
geb.transport@ac-rennes.fr



Contacts
Conseiller en formation continue
Liassissi MAZOU
Coordinatrice
Francine BIHAN



Validation

Titre professionnel (niv.V)
Conducteur-trice du transport routier
sur porteur (permis C, FIMO, TMD et
SST inclus)



Date

Entrée en août 2017 et sortie en
décembre 2017



Informations spécifiques

Durée de pré-qualification (en fonction
du profil) : 35 h
Durée en centre : 141 h
Durée en entreprise : 105 h
Calendrier : 12 semaines consécutives
en centre et 3 semaines en entreprise



Pré requis

Être majeur
Avoir le permis B
Satisfaire à la visite médicale



Lieu de formation

Lycée des Métiers Bel Air
7 rue Ernest Renan - 35190 TINTÉNIAC



Tarif

Nous consulter
Code CPF salarié : 2095
Code CPF demandeur d'emploi : 2095



Publics

Tout public
Détail : jeunes (- de 26 ans) et adultes
demandeurs d'emploi, salariés en
reconversion



Méthodes et moyens pédagogiques

Contrat de professionnalisation ou
période de professionnalisation
Parcours individualisé en fonction des
besoins



Formation éligible
au CPF salarié



Formation éligible
au CPF demandeur
d'emploi



Congé individuel
de formation



Financement
"Région" possible



En contrat de
professionnalisation